

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 26253  
Numéro SIREN : 815 286 398  
Nom ou dénomination : MEDIAWAN

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2021 sous le numéro de dépôt 88120



20210881202020

DATE DEPOT : 12/08/2021

N° DE DEPOT : 88120

N° GESTION : 2015B26253

N° SIREN : 815286398

DENOMINATION : MEDIAWAN

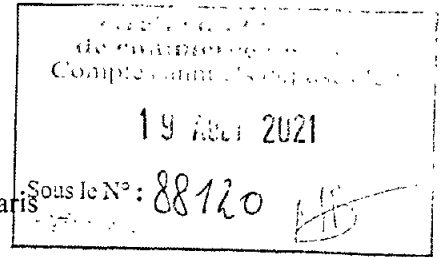
ADRESSE : 46 avenue de Breteuil 75007 Paris

MILLESIME : 2020

extrait  
Certifié  
Conforme

# Mediawan

Société par actions simplifiée  
Siège social : 46 avenue de Breteuil - 75007 Paris  
815 286 398 RCS Paris



(la "Société")

## EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JUIN 2021

---

### CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate que l'exercice clos au 31 décembre 2020 se solde par une perte nette comptable de 7.990.103 euros qu'elle décide, sur proposition du Président, d'affecter en totalité au compte « Report à nouveau » qui sera ainsi porté de <21 785 984 euros> à <29.776.087 euros>.

Il est précisé qu'au titre des trois précédents exercices, il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

---

**mazars**

Mazars  
Tour Exaltis  
61 rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie

 **Grant Thornton**  
L'instinct de la croissance

Grant Thornton  
Membre français de Grant Thornton International  
29 rue du Port  
92200 Neuilly-sur-Seine

**MEDIAWAN**

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

*Copie certifiée conforme*

*Ma Zann*

Mazars  
Siège social : 61 rue Henri Regnault - 92400 Courbevoie  
Tél. +33 (0) 1 49 01 51 00  
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à  
directoire et conseil de surveillance  
Capital de 9 327 000 euros - RCS NANTERRE B 34 504 133

Grant Thornton - Membre français de Grant Thornton International  
Siège social : 29 rue du Port - 92200 Neuilly-sur-Seine  
Tél. +33 (0) 1 41 03 32 05  
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux  
comptes  
Capital de 2 257 134 euros - RCS NANTERRE B 632 013 845

## MEDIAWAN

Société par actions simplifiée au capital de 355 441 euros

Siège social : 46 avenue de Breteuil 75007 Paris

RCS : 615 236 393 Paris

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société MEDIAWAN.

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MEDIAWAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de covid 19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition hors frais accessoires selon les modalités décrites dans le paragraphe « Titres de participations et créances rattachées à des participations, autres titres immobilisés » des règles et méthodes comptables de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs. Nous nous sommes par ailleurs assurés du caractère approprié des informations présentées dans les paragraphes « Titres de participations et créances rattachées à des participations, autres titres immobilisés » des règles et méthodes comptables et « Immobilisations financières » de l'annexe des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier :

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 23 juin 2021

Les commissaires aux comptes

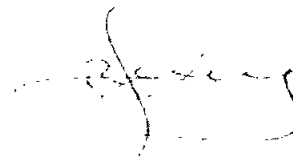
Mazars



Guillaume Devaux

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Laurent Bouby

Comptes sociaux  
au 31 décembre 2020

## Sommaire

1.	Compte de résultat.....	4
2.	Bilan .....	5
3.	Variation des capitaux propres .....	7
4.	Présentations générales de l'annexe .....	8
4.1.	<b>Critères de l'entreprise</b> .....	8
4.2.	<b>Informations relatives à l'entreprise</b> .....	8
5.	Faits significatifs .....	9
6.	Règles et méthodes comptables .....	12
6.1.	<b>Principes généraux</b> .....	12
6.2.	<b>Dérogations</b> .....	12
6.3.	<b>Chiffre d'affaires</b> .....	12
6.4.	<b>Frais de constitution</b> .....	12
6.5.	<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b> .....	12
6.6.	<b>Titres de participations et créances rattachées à des participations, autres titres immobilisés</b> .....	13
6.7.	<b>Créances</b> .....	13
6.8.	<b>Charges constatées d'avance</b> .....	13
6.9.	<b>Trésorerie et Valeurs mobilières de placement</b> .....	13
6.10.	<b>Opérations en devises</b> .....	13
6.11.	<b>Provisions pour risques et charges</b> .....	13
6.12.	<b>Distinction entre résultat courant et exceptionnel</b> .....	14
6.13.	<b>Recours à des estimations</b> .....	14
7.	Informations sur le bilan clos le 31 décembre 2019 .....	14
7.1.	<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	14
7.2.	<b>Immobilisations corporelles</b> .....	14
7.3.	<b>Immobilisations financières</b> .....	15
7.4.	<b>Amortissements</b> .....	16
7.5.	<b>Autres éléments d'actif</b> .....	16
7.6.	<b>Capitaux propres</b> .....	17
7.7.	<b>Provisions pour risques et charges</b> .....	18
7.8.	<b>Autres éléments du passif</b> .....	19
8.	Informations sur l'activité 2020 .....	19
8.1.	<b>Chiffre d'affaires</b> .....	19
8.2.	<b>Charges d'exploitation</b> .....	19
8.3.	<b>Effectifs</b> .....	20
8.4.	<b>Résultat financier</b> .....	20
8.5.	<b>Résultat exceptionnel</b> .....	20
8.6.	<b>Rémunérations</b> .....	21
9.	Engagements hors bilan.....	21
9.1.	<b>Engagements financiers</b> .....	21
9.2.	<b>Crédits-baux</b> .....	22
9.3.	<b>Dettes garanties par des sûretés réelles</b> .....	22

9.4. Engagements de retraite .....	22
9.5. Instruments financiers .....	23
10. Autres informations.....	23
10.1. Consolidation.....	23
10.2. Accroissement et allègements de la dette future d'impôt.....	23
10.3. Transactions entre les parties liées .....	23
10.4. Impact Covid .....	24
11. Informations sur la séparation des exercices .....	25
11.1. Détail des charges à payer .....	25
11.2. Détail des charges et produits constatés d'avance .....	25
11.3. Evènements postérieurs à la clôture.....	25

## 1. Compte de résultat

<b>En milliers d'euros</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Refacturations	4 987	2 430
Prestations de services France	1 000	1 468
<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>5 987</b>	<b>3 898</b>
Autres produits	46	0
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>6 033</b>	<b>3 898</b>
Autres achats et charges externes	(16 951)	(8 894)
Impôts, taxes et versements assimilés	(943)	(213)
Salaires et traitements	(5 179)	(3 204)
Charges sociales	(2 002)	(1 360)
Dotations amortissements immobilisations	(1 200)	(850)
Dotations provisions risques et charges	(2 502)	-
Autres charges	(529)	(421)
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(29 306)</b>	<b>(14 943)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(23 273)</b>	<b>(11 045)</b>
Intérêts et produits financiers divers	14 498	4 436
Produits nets s/cessions valeurs mobilières de placement	208	325
<b>Produits financiers</b>	<b>14 707</b>	<b>4 762</b>
Intérêts et charges financières diverses	(6 299)	(4 643)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	(334)	(386)
<b>Charges financières</b>	<b>(6 633)</b>	<b>(5 029)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>8 074</b>	<b>(267)</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>(15 199)</b>	<b>(11 312)</b>
Produits exceptionnels	-	8 050
Charges exceptionnelles	-	(8 048)
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-</b>	<b>1</b>
<b>Impôts dus sur les bénéfices</b>	<b>7 209</b>	<b>18</b>
<b>Résultat Net</b>	<b>(7 990)</b>	<b>(11 292)</b>

## 2. Bilan

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Frais d'établissement	-	0
Concessions, brevets et marques	479	11
Autres immobilisations incorporelles	65	
Immobilisations incorporelles en cours	520	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 064</b>	<b>11</b>
Installations et agencement	2 596	233
Matériels de transport	5	6
Matériels informatiques	524	29
Mobilier	926	21
Immobilisations en cours	36	779
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 087</b>	<b>1 067</b>
Titres de participation	222 984	129 951
Créances sur participations	264 641	260 929
Autres immobilisations financières	13 920	12 997
<b>Immobilisations financières</b>	<b>501 545</b>	<b>403 877</b>
<b>Actif immobilisé</b>	<b>506 696</b>	<b>404 955</b>
Stocks	125	-
Clients et comptes rattachés	9 716	5 807
Fournisseurs débiteurs	41	291
Etat - Impôt sur les sociétés (actif)	6 721	-
Etat - Taxes sur le chiffre d'affaires (actif)	3 726	972
Autres créances	2	27
Groupe et associés (actif)	881	224
Valeurs mobilières de placement	748	546
Disponibilités	8 167	983
<b>Actif circulant</b>	<b>30 127</b>	<b>8 850</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 685	3 459
Charges constatées d'avance	1 509	170
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>4 194</b>	<b>3 628</b>
<b>Actif</b>	<b>541 018</b>	<b>417 434</b>

<b>En milliers d'euros</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Capital social	338	319
Prime d'émission, fusion, apport	276 707	257 373
Report à nouveau	(21 786)	(10 494)
Résultat de l'exercice	(7 990)	(11 292)
<b>Capitaux propres</b>	<b>247 268</b>	<b>235 906</b>
<b>Autres fonds propres</b>		-
Provisions pour risques	2 502	-
Provisions pour charges	202	156
<b>Provisions</b>	<b>2 704</b>	<b>156</b>
Emprunts, dettes auprès des établis. de crédits	212 016	171 058
Découverts, concours bancaires	21 393	-
Dettes financières diverses	35 152	-
Dépôts et cautionnements reçus	491	236
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 533	6 138
Personnel (passif)	2 491	1 615
Organismes sociaux	1 524	949
Etat - Taxes sur le chiffre d'affaires (passif)	916	1 010
Autres dettes fiscales et sociales	872	327
Produits constatés d'avance	657	39
<b>Dettes et régularisation</b>	<b>291 046</b>	<b>181 372</b>
<b>Passif</b>	<b>541 018</b>	<b>417 434</b>

### 3. Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total capitaux
<b>Situation à la clôture au 31/12/2018</b>	<b>311</b>	<b>247 738</b>	<b>(7 111)</b>	<b>(3 383)</b>	<b>237 555</b>
Variation de capital de l'entreprise	9	9 634	-	-	9 643
Affectation de résultat 2018	-	-	(3 383)	3 383	-
Distribution effectuée par l'entreprise	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	(11 292)	(11 292)
Autres variations	-	-	-	-	-
<b>Situation à la clôture au 31/12/2019</b>	<b>319</b>	<b>257 373</b>	<b>(10 494)</b>	<b>(11 292)</b>	<b>235 906</b>
Variation de capital de l'entreprise	18	19 334	-	-	19 353
Affectation de résultat 2019	-	-	(11 292)	11 292	-
Distribution effectuée par l'entreprise	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	(7 990)	(7 990)
Autres variations	-	-	-	-	-
<b>Situation à la clôture au 31/12/2020</b>	<b>338</b>	<b>276 707</b>	<b>(21 786)</b>	<b>(7 990)</b>	<b>247 268</b>

## **4. Présentations générales de l'annexe**

### **4.1. Critères de l'entreprise**

Les critères de l'entreprise tels que définis par le décret 2005 - 1757 du 30 décembre 2005 concernant l'annexe sont les suivants :

- Période de clôture : le 31 décembre 2020
- Durée de l'exercice : 12 mois
- Durée de l'exercice précédent : 12 mois
- Total du bilan : 541 018 milliers d'euros
- Chiffres d'affaires 2020 : 5 987 milliers d'euros
- Effectif au 31 décembre 2020 : 25 salariés et 2 mandataires sociaux rémunérés

A défaut de précisions contraires, l'ensemble des informations contenues dans la présente annexe est exprimé en milliers d'euros.

### **4.2. Informations relatives à l'entreprise**

Mediawan SAS est une société par actions simplifiées immatriculée en France et inscrite au RCS de Paris sous le numéro SIREN 815 286 398. Son capital se compose de 33 768 746 actions de valeur nominale 0,01 euro pour un capital social de 337 687 euros. Le siège social de la Société est sis au 46 avenue de Breteuil, 75007 Paris, France.

L'exercice social a eu une durée de 12 mois, commençant le 1er janvier et se terminant le 31 décembre. L'exercice se clôturant au 31 décembre 2020.

Le 31 décembre 2020 la société a changé sa forme juridique en SAS.

Le Président de la Société a arrêté les comptes le 14 juin 2021.

## 5. Faits significatifs

- **Sortie de cote**

Le 3 décembre 2020, la société s'est retirée du compartiment professionnel d'Euronext Paris.

- **Changement de forme juridique**

- Le 31 décembre 2020 la société s'est transformée en SAS.

- **Opérations de croissance externe**

- Acquisition indirecte via sa filiale Mediawan International de 15% des titres de la société Weekend Studio.
- le 17 février 2020, Mediawan via sa filiale Mediawan Studio a procédé à un achat de titres et a souscrit à une augmentation de capital réservée dans la société Païva Films, lui permettant de porter sa détention de 33% à 51% du capital et des droits de vote de cette dernière.
- Acquisition indirecte, via sa filiale Mediawan Studio, de 50,1 % du capital social de la société Goodmood le 17 juin 2020.
- Acquisition indirecte, via sa filiale ON Entertainment, de 50% du capital de la société Miraculous Asia.
- Acquisition indirecte le 16 juin 2020, via sa filiale Mediawan Rights & Thematics, de 30% du capital des sociétés CLARKE COSTELLE ET CIE - CC&C et Les Editions du Lagon, portant sa participation à 100%
- Acquisition indirecte, le 15 juillet 2020, via sa filiale Mediawan Studio de 20% du capital de la société Storia TV portant sa participation à 100%
- Acquisition indirecte, via sa filiale Mediawan Studio le 24 novembre 2020 de 17,67% du capital de la société Septembre Production portant sa participation à 51,02%.
- Acquisition le 30 octobre 2020 de 100% la société Lagardère Studio (devenue Mediawan Prod)
- Acquisition le 30 octobre 2020 de 100% de la société GTO BIS

- **Opérations de structuration au sein du Groupe**

- Création de nouvelles sociétés au sein du groupe:

- Constitution le 19 août 2020 de la société Mediawan Cinema, dont elle détient 100%.
- Constitution le 19 août 2020 de la société Mediawan International dont elle détient 100% du capital.
- Constitution le 31 juillet 2020 via sa filiale Mediawan Studio de la société 357 Films, notre filiale ayant souscrit à 70% du capital de cette société
- Constitution le 17 juin 2020 via sa filiale Mediawan Rights & Thematics (ex Groupe AB) de la société AB Télévision 2 (devenue le 31 décembre 2020 Mediawan Diffusion), notre filiale ayant souscrit à 100% du capital de cette société

- Changement de dénomination :

Holdco a été renommée Mediawan Sports & Entertainment (depuis renommée Mediawan Digital Studio)

AB Thématiques a été renommée Mediawan Thematics

AB Télévision a été renommée Rights & Thematics Corporate

AB Télévision 2 a été renommée Mediawan Diffusion

- **Apports partiels d'actifs** :

La société AB Télévision devenue à cette occasion Rights & Thematics Corporate a procédé le 31 décembre 2020 à deux opérations d'apport partiel d'actifs dans le cadre d'une restructuration du groupe :

1. Elle a apporté le 31 décembre 2020 avec date d'effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> juillet 2020 par apport partiel d'actifs son activité de prestataire technique dans le domaine de l'audiovisuel, de la diffusion et de l'exploitation de programmes de télévision à sa société sœur AB Télévision 2 devenue à cette occasion Mediawan Diffusion. Elle a été rémunérée en actions de cette société et détient depuis cette date 99,99 % des titres de Mediawan Diffusion.
2. Elle a apporté le 31 décembre 2020 avec date d'effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> juillet 2020 par apport partiel d'actifs son activité de régie publicitaire Régis à sa société sœur Mediawan Thematics (anciennement AB Thématiques). Elle a été rémunérée en actions de cette société et détient depuis cette date 7,60% des titres de Mediawan Thematics.

- **Evolution de la gouvernance**

Compte tenu de la transformation de Mediawan en SAS par décision du 31 décembre 2020, la nouvelle gouvernance de la société est la suivante :

Monsieur Pierre-Antoine Capton a été nommé Président de la Société

Madame Delphine Cazaux a été nommée directrice générale déléguée de la Société

Monsieur Guillaume Izabel a été nommé directeur général délégué de la Société

De nouveaux membres du Conseil de surveillance ont été nommés, pour une durée illimitée :

- Madame Cécile Cabanis,
- Monsieur Xavier Niel,
- Monsieur Matthieu Pigasse,
- Monsieur Stanislas Subra,
- Monsieur Jérôme Nommé,
- Monsieur Philipp Freise,
- Bpifrance Investissement, représentée par Monsieur Eric Lefebvre,
- Madame Heather Moosnick

- **Evolution du capital social**

- Le 18 juin 2020, suite à l'acquisition d'actions gratuites dans le cadre de la Tranche 1 du plan d'action d'actions gratuites en date du 30 juillet 2018, Mediawan a procédé à une émission de 203.578 actions ordinaires nouvelles d'une valeur de 0,01 euro, portant ainsi le capital social de 319.227,23 euros à 321.263,01 euros composé de 32.136.301 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.

- Le 30 juin 2020, suite à l'acquisition d'actions gratuites dans le cadre du plan d'action d'actions gratuites en date du 1er juillet 2018, Mediawan a procédé à une émission de 21.260 actions ordinaires nouvelles d'une valeur de 0,01 euro, portant ainsi le capital social de 321.263,01 euros à 321.479,61 euros composé de 32.157.961 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.
- Le 30 octobre 2020, Mediawan a procédé à une émission de 1.620.785 actions nouvelles, portant ainsi le capital social à 337.687 euros, composé e 33.768.746 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune suite à :
  - l'exercice de 10.000 bons de souscription d'actions rachetables (« BSAR »), induisant une émission de 5.000 actions nouvelles.
  - un traité d'apport, induisant une émission de 1.615.785 actions nouvelles, conclu en nature avec la société Lagardère Active TV, actionnaire unique de la société Lagardère Studios (l'« Apporteur ») aux termes duquel cette dernière s'est engagée à apporter 525.567 actions Lagardère Studios évaluées à hauteur de 19.295 milliers d'euros. La différence entre le prix d'émission des actions émises en rémunération de l'Apport (19.295 milliers d'euros), et le montant nominal desdites actions (16 milliers d'euros) constitue une prime d'apport d'un montant de 19.279 milliers d'euros portée au passif de Mediawan au compte "prime d'apport",

#### ▪ **Intégration fiscale**

A compter des exercices ouverts au 1er janvier 2020, la Société Mediawan SAS a opté pour le régime de groupe prévu aux articles 223 L 6 d et 223 A du Code général des impôts. A ce titre, elle se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés (« IS ») et des contributions additionnelles à l'IS dus par le groupe formé par elle-même et les sociétés membres de ce groupe fiscalement intégré.

Les modalités de répartition de l'impôt sont les suivantes. Chaque Filiale versera à la Mère, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe Intégré (et le cas échéant, de toute cotisation additionnelle ou exceptionnelle telle que, notamment, celle visée à l'article 235 ter ZC du CGI) et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont la Filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

Si la société avait été imposée individuellement, le montant de l'impôt au titre de l'exercice serait nul.

Au 31.12.2020, l'impôt comptabilisé par l'ensemble des sociétés intégrées est de nul au titre du groupe intégré.

## 6. Règles et méthodes comptables

### 6.1. Principes généraux

Les comptes sont établis selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, abrogeant le règlement n°99-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999 relatif aux comptes annuels ainsi que tous les règlements ultérieurs modifiant certains articles.

Les hypothèses de base suivantes ont été retenues :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Les divers éléments Inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

### 6.2. Dérogations

Il n'a pas été dérogé aux règles de base prévues pour l'établissement des comptes.

### 6.3. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires des activités de Mediawan est constitué uniquement des facturations des prestations d'animation du groupe Mediawan ainsi que de la refacturation de certains frais supportés par Mediawan pour le compte de ses filiales, notamment la refacturation des plans d'attributions gratuites d'actions.

### 6.4. Frais de constitution

La Société a décidé d'immobiliser les frais de constitution lors de sa première clôture. Ces frais s'élèvent à 18 milliers d'euros à la clôture de l'exercice et sont amortis sur 5 ans prorata temporis. Ils se composent de frais relatifs à la procédure juridique de constitution de la Société, des honoraires pour la recherche d'antériorité sur le nom de domaine. Ces frais sont totalement amortis.

### 6.5. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition « prix d'achat et frais accessoires » ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue :

Frais d'établissement	5 ans
Concessions, brevets et marques	3 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels informatiques	Entre 2 et 3 ans
Mobilier	3 ans
Installations et agencement	Entre 3 et 10 ans

## **6.6. Titres de participations et créances rattachées à des participations, autres titres immobilisés**

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Une provision sur les comptes courants et prêts est constituée en cas d'indices de perte de valeur ou en présence d'éléments qui démontreraient l'incapacité de la filiale à rembourser ces créances.

La valeur d'utilité est appréciée par titre. Les titres de participation sont valorisés à leur valeur d'utilité, cette dernière étant déterminée selon les cas en fonction :

- de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent ou ;
- de la valeur recouvrable. La détermination de la valeur recouvrable de chaque titre de participation repose sur des hypothèses et des estimations établies par la direction, notamment la projection des flux de trésorerie attendus établies sur la base des budgets et des plans à moyen terme. Ces plans sont construits sur un horizon de 5 ans et une valeur terminale égale à la capitalisation à l'infini d'un flux annuel normatif est ajoutée à la valeur des flux futurs attendus. Le taux d'actualisation appliqué au flux de trésorerie prévisionnels est de 8,0% et le taux de croissance perpétuelle retenu de 2,0%. Un test de dépréciation est réalisé une fois par an à la situation du 31 décembre. Aucune perte de valeur n'a été identifiée au 31 décembre 2020.

## **6.7. Créances**

Les créances sont valorisées à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

## **6.8. Charges constatées d'avance**

Au 31 décembre 2020, les charges constatées d'avance correspondent principalement à l'étalement du loyer des locaux de Breteuil.

## **6.9. Trésorerie et Valeurs mobilières de placement**

La trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et le contrat de liquidité.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'apport ou à leur prix d'acquisition, et donnent lieu, le cas échéant, à des dépréciations pour les ramener à leur valeur probable de vente.

## **6.10. Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

## **6.11. Provisions pour risques et charges**

Les obligations de la société Medlwan à l'égard des tiers, connues à la date d'arrêtés des comptes et susceptibles d'entraîner une sortie de ressources certaine ou probable, sans

contrepartie au moins équivalente, font l'objet de provisions lorsqu'elles peuvent être estimées avec une fiabilité suffisante.

### 6.12. Distinction entre résultat courant et exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la société Mediawan, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

### 6.13. Recours à des estimations

La production des états financiers établis conformément aux principes comptables français conduit la direction de la société à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent. Les montants réels pourraient se révéler différents de ceux résultant des estimations effectuées.

## 7. Informations sur le bilan clos le 31 décembre 2020

### 7.1. Immobilisations incorporelles

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés par les postes d'immobilisations incorporelles au cours de l'année 2020 :

En milliers d'euros	Valeur au 01/01/20	Acquis	Transf	Cess	Valeur au 31/12/20
Frais d'établissement	18	-	-	-	18
Concessions, brevets et marques	97	503	-	-	600
Autres immobilisations incorporelles	-	68	-	-	68
Immobilisations incorporelles en cours	-	520	-	-	520
<b>Valeur brute</b>	<b>115</b>	<b>1 091</b>	-	-	<b>1 205</b>
Amort. frais d'établissement	(18)	(0)	-	-	(18)
Amort. concess., brevets et marques	(86)	(35)	-	-	(121)
Amort. Immos incorp.	-	(3)	-	-	(3)
<b>Amortissements</b>	<b>(103)</b>	<b>(38)</b>	-	-	<b>(142)</b>
Frais d'établissement	0	(0)	-	-	0
Concessions, brevets et marques	11	468	-	-	479
Autres immobilisations incorporelles	-	65	-	-	65
Immobilisations incorporelles en cours	-	520	-	-	520
<b>Valeur nette</b>	<b>11</b>	<b>1 053</b>	-	-	<b>1 064</b>

La colonne acquisition inclut la dotation aux amortissements de la période.

### 7.2. Immobilisations corporelles

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés par les postes d'immobilisations corporelles au cours de l'année 2020 :



En milliers d'euros	Valeur au 01/01/20	Acquis	Transf.	Cess.	Valeur au 31/12/20
Installations et agencement	266	1 801	779	-	2 846
Matériels de transports	6	-	-	-	6
Matériels informatiques	47	584	-	-	631
Mobilier	27	987	-	-	1 014
Immobilisations en cours	779	36	(779)	-	36
<b>Valeur brute</b>	<b>1 125</b>	<b>3 409</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 534</b>
Amort. Installations et agencement	(33)	(217)	-	-	(250)
Amort. Matériels de transports	(0)	(1)	-	-	(1)
Amort. Matériels informatiques	(18)	(89)	-	-	(107)
Amort. Mobilier	(6)	(82)	-	-	(88)
<b>Amortissements</b>	<b>(58)</b>	<b>(389)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(447)</b>
Installations et agencement	233	1 585	779	-	2 596
Matériels de transports	6	(1)	-	-	5
Matériels informatiques	29	496	-	-	524
Mobilier	21	905	-	-	926
Immobilisations en cours	779	36	(779)	-	36
<b>Valeur nette</b>	<b>1 067</b>	<b>3 020</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 087</b>

La colonne acquisition inclut la dotation aux amortissements de la période.

Les immobilisations en cours sont relatives aux travaux d'installations et agencements du nouveau siège social.

### 7.3. Immobilisations financières

#### • Titres de participation et créances rattachées à des participations et autres immobilisations financières

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés par les postes d'immobilisations financières au cours de l'année 2020 :

En milliers d'euros	Valeur au 01/01/20	Acquis	Transf. & réorg.	Cess./ Remb.	Valeur au 31/12/20
Titres de participation	129 951	93 033	-	-	222 984
Créances sur participations	260 929	12 486	-	(8 773)	264 641
Autres immobilisations financières	12 997	923	-	-	13 920
<b>Valeur nette</b>	<b>403 877</b>	<b>106 442</b>	<b>-</b>	<b>(8 773)</b>	<b>501 545</b>

Les principaux mouvements ayant affectés les titres de participation sont les suivants :

- Un complément de prix pour la société ON Entertainment pour un montant de 1 319 milliers d'euros.
- La création des sociétés Mediawan International et Mediawan Cinema pour 10 milliers d'euros chacune.
- L'apport en nature effectué par ON Entertainment des titres de la société Chapter 2 pour un montant de 8 626 milliers d'euros
- L'acquisition de la société Lagardère Studios pour un montant de 83 068 milliers d'euros.

L'augmentation de 0,9 millions d'euros des autres immobilisations financières correspond principalement aux intérêts de l'emprunt obligataire souscrit par Storla Television.

• Liste des filiales et participation

En milliers d'euros	Capital	Réserves et reports à nouveau	% de dét.	Rés. du dernier exercice	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consent. **	CA du dernier exercice ***	Div. encaiss.
GROUPE AB RCS BOBIGNY 827 833 484	61 640	(25 638)	100,00%	(2 713)	61 640	61 640	174 243	3 122	-
MEDIAWAN STUDIO RCS PARIS 834 362 584	4 040	(627)	100,00%	(1 934)	4 040	4 040	83 089	6	-
ON ENTERTAINMENT RCS PARIS 790 159 495	4 326		57,50%		65 515	65 515	10 814	8 948	-
MEDIAWAN SPORTS & ENTERTAINMENT RCS PARIS 877 805 853	5	(209)	100,00%	(208)	5	5	3 010	-	-
MEDIAWAN CINEMA RCS PARIS 888 942 356	10	(1)	100,00%	(1)	10	10	-	-	-
MEDIAWAN INTERNATIONAL RCS PARIS 888 710 845	10	(2)	100,00%	(2)	10	10	-	-	-
CHAPTER 2 RCS PARIS 480 332 972	45	(4 376)	57,50%	995	8 626	8 626	1 030	11 222	-
LAGARDERE STUDIOS RCS NANTERRE 309 001 477	34 441	11 073	100,00%	(1 352)	83 068	83 068	-	13 587	-

[\*] : Sauf mention contraire

[\*\*] : Hors intérêts courus

[\*\*\*] : le CA du dernier exercice s'entend des comptes sociaux 2020

La société Mediawan n'a pas conclu de convention d'intégration fiscale à date avec ses filiales.

#### 7.4. Amortissements

L'évolution du poste d'amortissement est détaillée dans le tableau au 7.1 pour les immobilisations incorporelles et dans le tableau au 7.2 pour les immobilisations corporelles.

#### 7.5. Autres éléments d'actif

• Ventilation des créances par échéance

Le tableau ci-après indique la ventilation des créances en fonction de leur date d'échéance :

En milliers d'euros	Montants		
	A un an au plus	A un an au plus	A plus d'un an
Créances sur participations	264 641	16 774	247 867
Autres immobilisations financières	13 920	-	13 920
<b>Actif immobilisé</b>	<b>278 561</b>	<b>16 774</b>	<b>261 787</b>
Créances clients	9 716	9 716	-
Fournisseurs débiteurs	41	41	-
Etat - Impôt sur les sociétés (actif)	6 721	6 721	-
Etat - Taxes sur le chiffre d'affaires (actif)	3 726	3 726	-
Autres créances	2	2	-
Groupe et associés (actif)	881	881	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 685	774	1 912
Charges constatées d'avance	1 509	1 509	-
<b>Actif circulant</b>	<b>25 281</b>	<b>23 370</b>	<b>1 912</b>
<b>Créances</b>	<b>303 842</b>	<b>40 144</b>	<b>263 698</b>

- **Trésorerie**

La trésorerie s'élève à (13 226) milliers d'euros contre 983 milliers d'euros au décembre 2019. La trésorerie au 31 décembre 2020 comprend une trésorerie passive de (21 393) milliers d'euros correspondant au compte de cash pooling.

- **Valeurs mobilières de placement**

La société Mediawan détient 88 001 actions propres valorisées au cours de clôture du 31 décembre 2020 pour un montant de 748 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

## 7.6. Capitaux propres

- **Capital social**

Sur l'exercice 2020, le capital social a évolué de la manière suivante :

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Valeur en capital	Prime d'émission
<b>Position début de l'exercice</b>	<b>31 922 723</b>	<b>319</b>	<b>257 373</b>
Exercice de bons de souscription d'action	203 578	2	(2)
Augm. de capital par apport en nature	1 615 785	16	19 279
Augm. de capital par attrib. actions gratuites	21 660	0	57
<b>Position fin de l'exercice</b>	<b>33 763 746</b>	<b>338</b>	<b>276 707</b>

La variation de 1 846 023 actions est liée aux opérations suivantes :

- Le 18 juin 2020, suite à l'acquisition d'actions gratuites dans le cadre de la Tranche 1 du plan d'action d'actions gratuites en date du 30 juillet 2018, Mediawan a procédé à une émission de 203.578 actions ordinaires nouvelles d'une valeur de 0,01 euro, portant ainsi le capital social de 319.227,23 euros à 321.263,01 euros composé de 32.126.301 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.
- Le 30 juin 2020, suite à l'acquisition d'actions gratuites dans le cadre du plan d'action d'actions gratuites en date du 1er juillet 2018, Mediawan a procédé à une émission de 21.660 actions ordinaires nouvelles d'une valeur de 0,01 euro, portant ainsi le capital social de 321.263,01 euros à 321.479,61 euros composé de 32.147.961 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.
- Le 30 octobre 2020, Mediawan a procédé à une émission de 1.620.785 actions nouvelles, portant ainsi le capital social à 333.687 euros, composé de 33.768.746 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune suite à :
  - l'exercice de 10.000 bons de souscription d'actions rachetables (« BSAR »), induisant une émission de 5.000 actions nouvelles.
  - un traité d'apport, induisant une émission de 1.615.785 actions nouvelles, conclu en nature avec la société Lagardère Active TV, actionnaire unique de la société Lagardère Studios (l'« Apporteur ») aux termes duquel cette dernière s'est engagée à apporter 525.567 actions Lagardère Studios évaluées à hauteur de 19.295 milliers d'euros. La différence entre le prix d'émission des actions émises en rémunération de l'Apport (19.295 milliers d'euros), et le montant nominal desdites actions (16 milliers d'euros) constitue une prime d'apport d'un montant de 19.279 milliers d'euros portée au passif de Mediawan au compte "prime d'apport",

• **Détention du capital**

A la date de la clôture de l'exercice, soit le 31 décembre 2020, le capital social de Mediawan s'élève à 33 763 746 actions de 0,01 euro de valeurs nominale chacune, entièrement libérées et de même catégorie. Suite à l'Offre publique d'achat ayant eu lieu du 30 juillet au 5 octobre 2020, et la sortie de cote de Mediawan, l'actionnaire principal est désormais la société BidCo Breteuil (99,9%) pro forma de la participation de la société Les nouvelles éditions indépendantes.

Une participation extrêmement minoritaire (0,01%) est détenue par le management du groupe.

Mediawan auto détient par ailleurs 88 000 actions.

• **Plans d'attribution d'actions gratuites**

Au 31 décembre 2020, la société comptabilisait 1 142 151 actions gratuites attribuées, en cours d'acquisition, au profit de 84 bénéficiaires.

**7.7. Provisions pour risques et charges**

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2020 :

En milliers d'euros	Valeur au 01/01/20	Dotat. de l'exercice	Impact actual.	Reprises	Valeur au 31/12/20
Provisions pour risques	-	2 502	-	-	2 502
Provisions pour charges	156	45	-	-	202
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>156</b>	<b>2 547</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 704</b>

La société a comptabilisé une provision liée au plan d'attributions d'actions gratuites (cf.7.6 du présent rapport).

La société a décidé de se couvrir dans le cadre des aides octroyées par l'état dans le contexte de crise sanitaire à hauteur de 2.5 millions d'euros.

## 7.8. Autres éléments du passif

Le tableau ci-après indique la ventilation des dettes en fonction de leur date d'échéance.

En milliers d'euros	Montants bruts	≤ 1 an	> 1 an et ≤ 5 ans	> 5 ans
Concours bancaires	21 393	21 393	-	-
Emprunts et dettes financières divers	247 168	53 168	194 000	-
Dépôts et cautionnements reçus	491	-	-	491
Groupe et associés	-	-	-	-
Avances et acomptes reçus	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 533	15 533	-	-
Personnel et organismes sociaux	4 015	4 015	-	-
Autres dettes fiscales et sociales	872	872	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat - Taxes sur le chiffre d'affaires (passif)	916	916	-	-
Autres impôts, taxes assimilées	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	657	86	429	143
<b>Dettes</b>	<b>291 046</b>	<b>95 983</b>	<b>194 429</b>	<b>634</b>

Le 19 décembre 2018, Mediawan a signé, avec un pool de 9 banques françaises et internationales, la mise en place d'un nouveau crédit pour un montant total de 230 000 milliers d'euros. Ce crédit bancaire, remboursable sur 5,5 années, se décompose entre (i) une ligne de 150 000 milliers d'euros venant refinancer les crédits existants (comptabilisée en *Emprunts et dettes financières* dans le tableau ci-dessus) et (ii) des facilités additionnelles à hauteur de 80 000 milliers d'euros (dont la totalité a été tirée au 31 décembre 2020). Mediawan a remboursé 9 000 milliers d'euros du crédit sur l'exercice 2020.

## 8. Informations sur l'activité 2020

### 8.1. Chiffre d'affaires

Mediawan a réalisé un chiffre d'affaires de 5 987 milliers d'euros au 31 décembre 2020. Ce chiffre d'affaires est constitué de facturation de prestations de services et de refacturations de frais.

### 8.2. Charges d'exploitation

Les dépenses comptabilisées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont essentiellement composées (i) d'honoraires liés aux opérations de la période et (ii) des frais de fonctionnement de Mediawan en ce compris notamment la rémunération de ses effectifs.

En milliers d'euros	2020	2019
Autres achats et charges externes	(16 951)	(8 894)
Impôts, taxes et versements assimilés	(943)	(213)
Salaires et traitements	(5 179)	(3 204)
Charges sociales	(2 002)	(1 360)
Dotations amortissements immobilisations	(1 200)	(850)
Dotations provisions risques et charges	(2 502)	-
Autres charges	(529)	(421)
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(29 306)</b>	<b>(14 943)</b>

### 8.3. Effectifs

Les effectifs de la société Mediawan au 31 décembre 2020 s'élevaient à 25 personnes pouvant être réparties comme suit :

Effectifs	Hommes	Femmes	Total
Encadrement	8	17	25
Employés	-	-	-
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>17</b>	<b>25</b>

En 2020, le montant des charges de personnel et des charges sociales s'élève à (7 181) milliers d'euros.

### 8.4. Résultat financier

Au 31 décembre 2020, le résultat financier de l'exercice s'élève à 8 074 milliers euros, et se compose des éléments suivants :

En milliers d'euros	2020	2019
Intérêts nets sur comptes courants des filiales	14 498	4 436
Intérêts et charges financières diverses	(6 299)	(4 643)
Produits / (charges) nets sur cessions des VMP	(125)	(58)
Mali de fusion	-	(2)
<b>Résultat financier</b>	<b>8 074</b>	<b>(267)</b>

Le 19 décembre 2018, Mediawan a signé avec un pool de 9 banques françaises et internationales, la mise en place d'un nouveau crédit pour un montant total de 230 000 milliers d'euros. Au cours de l'exercice 2020, Mediawan a constaté les intérêts de ce nouveau crédit.

La société a mis en place un cash pooling notionnel dont elle est la société de tête, à ce titre elle perçoit et reverse des intérêts financiers.

### 8.5. Résultat exceptionnel

Au 31 décembre 2020, le résultat exceptionnel de la société s'élève à 0 euros.

En milliers d'euros	2020	2019
Valeur comptable de cession des titres Palomar cédés à Mediawan Studio	-	(8 048)
Autres charges exceptionnelles	-	(0)
<b>Charges exceptionnelles</b>	-	<b>(8 048)</b>
Produit de cession des titres Palomar cédés à Mediawan Studio	-	8 048
Autres produits exceptionnels	-	1
<b>Produits exceptionnels</b>	-	<b>8 050</b>

## 8.6. Rémunérations

Les informations concernant la rémunération des organes d'administration et de direction de la société Mediawan sont présentées de façon globale dans le tableau suivant :

En milliers d'euros	2020	2019
Salaires, commissions, rémunérations des dirigeants (y compris allocations forfaitaires de frais), indemnités de congés payés	-	-
Jetons de présence, non soumis à cotisations sociales	(250)	(238)
<b>Organes d'administration</b>	<b>(250)</b>	<b>(238)</b>
Salaires, commissions, rémunérations des dirigeants (y compris allocations forfaitaires de frais), indemnités de congés payés, prime exceptionnelle	(2 176)	(1 975)
Avantages en nature	-	-
<b>Organes de direction</b>	<b>(2 176)</b>	<b>(1 975)</b>

## 9. Engagements hors bilan

### 9.1. Engagements financiers

Dans le cadre de ses opérations de croissance externe :

- Mediawan a consenti, directement ou au travers de certaines de ses filiales, à des actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales consolidées par intégration globale des options de vente de leurs participations à des conditions déterminées. Ces options valorisées à hauteur de 88,4 millions d'euros au 31 décembre 2020 constituent un engagement donné hors bilan dans les comptes sociaux de Mediawan. Réciproquement le Groupe bénéficie de promesses de vente de la part de ces mêmes contreparties (« calls » sur intérêts minoritaires).
- Mediawan a également conclu avec les cédants des entités acquises des contrats de garantie visant à indemniser le Groupe en cas de diminution de l'actif ou d'augmentation du passif après la cession, pour une ou plusieurs causes elles-mêmes antérieures à cette cession. En garantie de l'exécution par les cédants de leurs obligations au titre du contrat et du paiement à bonne date de toute somme due par eux à ce titre, les cédants se sont engagés à consentir à Mediawan des nantissements sur des actifs immédiatement liquides ou à consentir à des garanties bancaires à hauteur de leurs engagements.

Il convient de noter que les plans d'attribution d'actions gratuites présentés en note 7.6 du présent rapport constituent également un engagement hors bilan donné par la société.

## 9.2. Crédits-baux

La société Mediawan n'a aucun contrat de crédit-bail en cours au 31 décembre 2020.

## 9.3. Dettes garanties par des sûretés réelles

Dans le cadre de l'opération de refinancement, deux nantisements ont été consentis par Mediawan :

- Nantissement de comptes titres consenti par Mediawan sur ses titres dans Mediawan Studio, en date du 19 décembre 2018, au profit de la Société Générale en tant qu'agent des sûretés ;
- Nantissement de comptes titres consenti par Mediawan sur ses titres dans Groupe AB, en date du 19 décembre 2018, au profit de la Société Générale en tant qu'agent des sûretés.

## 9.4. Engagements de retraite

La méthode actuarielle utilisée pour cette évaluation est la « méthode des Unités de Crédit Projetées » avec prise en compte des droits au fur et à mesure de leurs acquisitions.

Pour chaque participant en activité est estimée la prestation susceptible de lui être versée d'après les règles de la convention collective et/ou de l'accord d'entreprise, à partir de ses données personnelles projetées jusqu'à l'âge normal de versement de la prestation. Les engagements totaux de la société envers ce participant (Valeur Actuarielle Totale des Prestations Futures) sont alors calculés en multipliant la prestation estimée par un facteur actuariel, tenant compte :

- De la probabilité de présence dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (décès ou départ de la société),
- De l'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation.

Ces engagements totaux sont ensuite répartis sur chacun des exercices, passés et futurs, ayant entraîné une attribution de droits auprès du régime pour le participant :

- La part des engagements affectée aux exercices antérieurs à la date de l'évaluation (Dette Actuarielle ou Valeur des Engagements) correspond aux engagements de la société pour services « rendus ». La dette actuarielle correspond au montant des engagements existants à la clôture.
- La part des engagements affectée à l'exercice qui suit la date de l'évaluation (Coût des Services). Elle correspond à l'accroissement probable des engagements du fait de l'année de service supplémentaire qu'aura effectuée le participant à la fin de cet exercice.

Les résultats individuels de l'évaluation sont ensuite cumulés pour obtenir les résultats globaux au niveau de la société.

La valeur des engagements de retraite s'élève au 31 décembre 2020 à (125,6) milliers d'euros. Ces engagements n'ont pas été comptabilisés dans les comptes au 31 décembre 2020.

Hypothèses retenues :

- Taux d'évolution salariale annuel : 1,50%
- Taux d'actualisation : 0,34%
- Taux de charges : 36,5%

- Méthode prospective

## 9.5. Instruments financiers

La société a contracté un contrat de swap avec un taux d'intérêt de 0,19% et dont la valeur est de 564 milliers d'euros au 31/12/2020.

## 10. Autres informations

### 10.1. Consolidation

La société Mediawan, dont le siège social est situé au 46 avenue de Breteuil, 75007 Paris, France RCS 815 286 398 établit des comptes consolidés en qualité de société tête de Groupe.

### 10.2. Accroissement et allègements de la dette future d'impôt

Les éléments ayant fait l'objet de retraitements dans le cadre de la détermination du résultat fiscal auront sur les exercices futurs une incidence pouvant être chiffrée comme suit :

En milliers d'euros	2020	2019
<b>Accroissement de la dette future d'impôt</b>	-	-
Taxe effort construction	-	-
Contribution sociale de solidarité	-	-
Ecart sur valeurs mobilières de placement	-	-
Frais d'acquisition sur titres de participations	3 253	409
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	<b>3 253</b>	<b>409</b>
<b>Déficits reportables société</b>	<b>30 933</b>	<b>30 933</b>

### 10.3. Transactions entre les parties liées

#### • Direction

La direction de Mediawan comprend les membres du Directoire et les membres du Conseil de Surveillance. Ces personnes sont considérées comme ayant directement ou indirectement l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de Mediawan et sont donc des parties liées. Les transactions avec ces parties liées au 31 décembre 2020 concernent principalement les salaires versés aux membres du Directoire qui s'élèvent à (2 176) milliers d'euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

#### • Opérations avec les parties liées

Dans le cadre normal de son activité Mediawan réalise des transactions avec ses entreprises associées dont :

- Une rémunération de 1 000 milliers d'euros en 2020 au titre de la convention d'animation et de prestation de services conclue le 25 juillet 2017 avec sa filiale Groupe AB ;
- La refacturation, pour 1 162 milliers d'euros, des charges afférentes aux plans d'attribution d'actions gratuites dont bénéficient certains salariés et mandataires sociaux de ses filiales au titre des conventions de refacturation associées ;

- La refacturation, pour 3 429 milliers d'euros du loyer de l'immeuble situé au 46 avenue de Breteuil.

Les autres opérations sont non significatives et sont réalisées sur une base de prix de marché.

Le tableau ci-dessous reprend les opérations entre parties liées, étant entendu que les transactions effectuées par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ne sont pas incluses :

En milliers d'euros	Solde débit	Solde créditeur
Créances sur participations	11 937	-
Autres titres immobilisés	-	-
Clients et comptes rattachés	3 051	-
Fournisseurs et comptes rattachés	-	124
Autres créances / autres dettes	10	35
Charges d'exploitation	139	-
Produits d'exploitation	-	3 123
Charges financières	131	-
Produits financiers	-	772

Les produits financiers correspondent aux paiements des intérêts d'emprunts versés.

#### 10.4. Impact Covid

La pandémie du Covid-19, qualifiée comme telle par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 11 mars 2020, a provoqué temporairement de grandes difficultés dans l'exercice de nos métiers (production et distribution de programmes audiovisuels).

En effet, les mesures de confinement prises par le Gouvernement français pour lutter contre la propagation du virus, notamment à la suite de la publication le 24 mars 2020 de la loi instaurant un état d'urgence sanitaire, en particulier les mesures de fermeture obligatoire de certains établissements recevant du public, d'interdiction de rassemblement, et la réorganisation du travail induite, ont affecté significativement l'entreprise pendant le 1<sup>er</sup> confinement, nous empêchant d'exercer notre métier. L'entreprise a pu cependant bénéficier pendant ce 1<sup>er</sup> confinement d'aides de l'Etat :

- chômage partiel pour 13 887 €

Ces aides lui ont permis de gérer cette période de crise plus sereinement. La direction de Mediawan comprend les membres du Directoire et les membres du Conseil

## 11. Informations sur la séparation des exercices

### 11.1. Détail des charges à payer

Elles se composent des éléments suivants :

En milliers d'euros	2020	2019
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16	58
Emprunts et dettes financières divers	152	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	12 098	4 619
Dettes fiscales et sociales	3 074	2 255
Autres dettes	-	-
<b>Charges à payer</b>	<b>15 340</b>	<b>6 932</b>

### 11.2. Détail des charges et produits constatés d'avance

Ils se répartissent ainsi :

En milliers d'euros	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 509	657
Charges / Produits financiers	2 685	-
Charges / Produits exceptionnels	-	-
<b>Charges et produits constatés d'avance</b>	<b>4 194</b>	<b>657</b>

### 11.3. Evènements postérieurs à la clôture

- **Mise en jeu de la garantie de passif relative à l'opération Lagardère Studios**

Le 19 mars 2021 le Groupe a fait une demande auprès de Lagardère Active de remboursement dans le cadre de l'acquisition de 100% des titres de Lagardère Studios par Mediawan intervenue le 29 octobre 2020, pour un montant de 3,8 millions d'euros, suite à la mise en jeu de la garantie de passif intervenue suite à différents litiges survenus dans certaines entités de productions du périmètre Lagardère Studios.

- **Rachat de 2.9 Holding**

Le 9 février 2021, la société On Entertainment a acquis les 50% résiduels des titres et droits de vote de sa filiale 2.9 Holding auprès d'un tiers. En conséquence, On Entertainment, filiale à 62,33% de Mediawan, détient la totalité des titres et droits de vote sur 2.9 Holding et sa filiale 2.9 Distribution.

- **Réorganisation Groupe**

Dans le cadre de la structuration du Groupe, il a été initié une réorganisation à l'échelle du Groupe afin d'aligner les structures de reporting financier et juridique. En outre, il a été effectué une harmonisation des entités juridiques existantes des mandats sociaux au sein des sociétés du Groupe.

- **Augmentation de capital souscrite par BidCo Breteuil**

Le 18 mai 2021, Mediawan a procédé au remboursement d'un prêt d'actionnaire conclu le 29 octobre 2020, pour un montant de 20 millions d'euros, entre la BidCo Breteuil en tant que prêteur et Mediawan en tant qu'emprunteur, consenti dans le cadre de l'acquisition de Lagardère Studios, via la souscription de 1.775.420 actions ordinaires Mediawan, intégralement souscrites par BidCo Breteuil, cette dernière ayant procédé à l'exercice de 3.550.840 BSAR Mediawan qu'elle détenait.

- **Covid 19**

L'activité de la société ne permettant pas de bénéficier d'aides de l'état, l'épidémie n'a pas d'impact sur ses comptes.